



INTRODUCTION

Introduction



OBJECTIF

L'objectif de ce guide est de fournir toute l'information nécessaire aux collectivités et aux organismes pour être en mesure de prendre les décisions appropriées en ce qui a trait à la construction, l'entretien, la réfection ou la reconstruction d'infrastructures tennistiques. Les Québécois bénéficieront par le fait même de courts de jeu sécuritaires qui leur permettront de tirer profit au maximum des multiples avantages que comporte la pratique du tennis.



DOMAINE D'APPLICATION

À l'aide de ce guide, les collectivités et les organismes seront en mesure de bien cerner les besoins des usagers en suivant les différentes phases d'un projet : planification, conception, construction et exploitation. Ils seront ensuite appelés à procéder à un diagnostic afin d'établir un constat. Ils pourront ainsi mieux déterminer si leurs courts nécessitent des réfections mineures, des réfections majeures ou une reconstruction complète. Qu'il s'agisse de drainage, de surface, d'éclairage, d'accessoires ou d'aménagement du court, des réfections mineures ou majeures peuvent s'imposer afin d'offrir des installations en bon état.

Les gestionnaires d'installations tennistiques disposeront également de toute l'information nécessaire pour préparer les plans et devis, lancer le projet et le réaliser, et entretenir les surfaces. À cet égard, la planification annuelle d'entretien de court leur permettra de ne rien oublier. Ce guide fournit également des informations techniques sur les dimensions d'un court et l'installation des filets, et donne des exemples d'utilisation multisport d'une surface. Il présente enfin des exemples de budget d'infrastructures tennistiques existantes.



CONTEXTE

Les Québécois sont de plus en plus nombreux à fouler les courts de tennis pour s'amuser tout en se mettant en forme. En 2018, 2 936 000 Canadiens, dont 754 920 Québécois (25,7 % de tous les Canadiens) étaient considérés comme des joueurs de tennis fréquents, une augmentation de 34,8 % par rapport à 2016. Par ailleurs, plus qu'ailleurs au Canada, 33 % des non-pratiquants québécois manifestaient un grand intérêt pour s'initier à la discipline.



Les Canadiens Bianca Andreescu, Félix Auger-Aliassime, Milos Raonic et Denis Shapovalov — pour ne nommer que ceux-là — semblent s'être concertés pour en mettre plein la vue à leurs compatriotes sur la scène tennistique internationale et donner des envies de grandeur à la relève. Il ne fait aucun doute que les performances de ces nouvelles vedettes internationales contribuent à l'engouement des Québécois pour le tennis.

La pratique du tennis a plusieurs avantages, notamment sur la santé. Elle contribue à l'amélioration de la coordination, de la dextérité, de la vitesse et de la souplesse. Qui plus est, le tennis peut être joué à tout âge. Il est une formidable occasion de nouer et d'entretenir des relations tout en adoptant de saines habitudes de vie.

Mais qui dit tennis dit également... court de tennis. Compte tenu de la popularité du tennis au Québec et pour répondre à la demande croissante d'installations dans la province, il faudrait compter environ deux courts pour chaque tranche de 5 000 habitants. Et il ne suffit pas de les installer, il faut aussi les entretenir. Qu'en est-il des infrastructures tennistiques au Québec?

De bonnes installations sont essentielles au développement de possibilités sportives pour tous, en pratique libre, récréative ou compétitive. La sécurité, la qualité de jeu et la durée de vie des courts sont également essentielles au développement de la pratique du tennis.

Des installations bien conçues, pérennes et bien entretenues favorisent la pratique du sport, et elles offrent un rendement optimal des investissements et de leur exploitation quotidienne. L'aménagement d'un court de tennis doit reposer sur une bonne compréhension des pratiques actuelles, de l'évolution et des enseignements de projets antérieurs, et ce, dans un contexte de changements climatiques qui oblige les collectivités à adopter une gestion plus diversifiée de leurs installations sportives extérieures.

Certains constats ont guidé l'écriture de ce guide :

- Une meilleure compréhension des aspects techniques s'appliquant à la planification d'un projet d'installation sportive et un bon devis peuvent, entre autres choses, faire la différence : ils favorisent des projets de courts adaptés aux besoins et plus durables.
- La construction de plusieurs courts de tennis ne s'est pas effectuée dans les règles de l'art.
- Mal entretenus ou dotés d'une surface de jeu mal choisie, des courts se retrouvent aujourd'hui en piètre état. Le manque d'entretien d'un court de tennis sur une longue période peut mener à son usure prématurée et même lui être fatal.



CRÉDITS

Rédaction

Antoine Guillemette, Tennis Québec
Andréanne Martin, Tennis Québec

Coordination

Adèle Antonioli, Association québécoise du loisir municipal

Révision linguistique

Denis Poulet

Direction

Geneviève Barrière, Association québécoise du loisir municipal

Comité de pilotage

Alexis Bissonnette, Ville de Montréal
Annie Saulnier, Ville de Trois-Rivières
Dominique Fréchette, Ville de Lévis
Jean-Christophe Gandubert, Ville de Gatineau
Jean-François Elliot, Ville de Terrebonne
Jonathan Bélisle, Ville de Sherbrooke
Julie Mahoney, Ville de Montréal
Marie-Christine Legault, Ville de Laval
Martine Girard, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Michel Delage, Ville de Québec
Rene-Pier Sansregret, Ville de Longueuil

Contribution au contenu

Jonathan Normandeau, PC Court

Relecture

Carole Mailloux, Réseau des unités régionales loisir et sport du Québec,
Loisir et sport Lanaudière